



## Utilisation bombe lacrymogène

Par **petitelune777**, le **13/01/2014** à **17:36**

Bonjour,

Je vous explique rapidement ma situation:

en août dernier, je me suis fait sortir de boîte de nuit car j'étais trop éméchée. Le videur m'ayant sortie un peu brusquement, je l'ai aspergée de ma bombe lacrymogène (100ml) et suis partie en courant. La police m'a finalement rattrapée et a pris ma déposition et celle du videur.

Le videur a porté plainte et j'ai reçu une lettre de convocation du tribunal ce matin.

Mon casier judiciaire est vierge.

Qu'est-ce que je risque?

Merci beaucoup!

Par **Denzey**, le **16/11/2014** à **11:21**

Salut je vois que ton post date un peu , mais je me permet quand même de le ré-up . Peut-tu nous dire ce que tu as eu ? Ou en est l'affaire ?